

« Quelques-uns des Vœux adoptés au Congrès Marial
 tenu à Rome en décembre 1904 »

« Considérant que le progrès de la vraie dévotion ne répond pas toujours à l'efflorescence des dévotions nouvelles, et que, dans certaines contrées, les fidèles ne sont pas toujours suffisamment éclairés sur le véritable caractère de la dévotion à la Très Sainte Vierge, le Congrès marial réuni à Rome exprime le désir que tous ceux qui s'appliquent à inculquer la dévotion à la Très Sainte Vierge cherchent moins à lui donner des formes nouvelles, qu'à expliquer les aspects séculaires de cette auguste dévotion, et insistent auprès du peuple fidèle sur la différence essentielle qui existe entre le culte d'hyperdulie rendu à juste titre à l'Immaculée Mère de Dieu, et le culte de latrie, dû à Dieu seul, c'est-à-dire à la Très Sainte Trinité et au Verbe incarné, Jésus-Christ notre Rédempteur ;

« Considérant que la salutation angélique renferme une éloquente profession de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, le Congrès marial de Rome invite les familles chrétiennes à réciter chaque jour en commun au moins une partie du saint Rosaire ;

« Considérant les admirables relations qui existent entre la médaille miraculeuse et la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le Congrès marial de Rome souhaite que cette médaille se répande de plus en plus dans les familles chrétiennes et dans les missions lointaines ;

« Considérant que les pèlerinages sont des manifestations édifiantes de *foi*, de *piété* et de *pénitence*, le Congrès marial de Rome insiste pour qu'ils ne perdent jamais ce triple caractère ;

« Considérant que les grandeurs de Marie sont le plus beau titre de gloire de ses augustes parents et de son virginal époux, le Congrès marial de Rome souhaite qu'à une augmentation de dévotion envers la Vierge Immaculée, réponde aussi une augmentation de dévotion envers saint Joseph, saint Joachim et sainte Anne ;

« Que l'image de Marie, type sublime de la pudeur chrétienne et de l'idéal surnaturel, occupe une place d'honneur dans les maisons catholiques ;